

# Mon mémo DU TRI

## Pourquoi trier ?

- ✓ Donner une seconde vie aux déchets
- ✓ Économiser les matières premières et préserver les ressources naturelles
- ✓ Maîtriser le coût de traitement
- ✓ Économiser de l'énergie

*Merci pour  
votre implication !*

## Collecte des déchets recyclables

Cochez votre jour de collecte

L M M J V S

## Collecte des ordures ménagères

Cochez votre jour de collecte

L M M J V S

# • TRIÉS, ILS SERONT RECYCLÉS ! •

## PAPIER / CARTON + MÉTAL + PLASTIQUE



Tous les papiers et emballages en carton



Emballage en métal



Bouteilles et flacons en plastique

où

**LES EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE VIDÉS DE LEUR CONTENU, MAIS IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE LES LAVER**



*Un doute ? Déposez le déchet avec les ordures ménagères*

ou  **02 31 304 304**

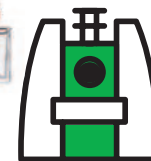
## VERRE

! les couvercles se recyclent !



Bouteilles, pots, bocaux et flacons de parfums en verre

où



## TEXTILE



où

Tous les textiles, vêtements, linge de maison, chaussures attachées par paire, même usés ou déchirés

[www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr)

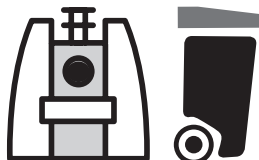


## ORDURES MÉNAGÈRES



Couches, films et sacs en plastique, restes de repas, pots de yaourt, barquettes plastique et polystyrène, pots de fleurs, vaisselle...

où

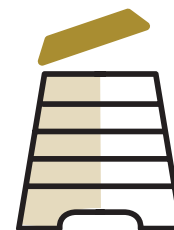


## DÉCHETS COMPOSTABLES



Restes de repas d'origine végétale, marc de café, coquilles d'oeufs, épluchures, fleurs coupées, tontes de gazon, sachets de thé, essuie-tout...

où



# Mon mémo. DU TRI

## Mes dates d'encombrants

Remplissez votre jour de collecte

**À SORTIR LA VEILLE  
DE LA COLLECTE  
À PARTIR DE 19H00**

+ d'informations sur la collecte des  
**DÉCHETS MÉNAGERS**  
**02 31 304 304**

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

**www.caenlamer.fr**  
> Rubrique collecte des déchets

## LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE

Ce sont les déchets des ménages dont la nature, le poids et la taille ne permettent pas d'être collectés avec les ordures ménagères.

### ✓ CE QUE VOUS POUVEZ PRÉSENTER À LA COLLECTE

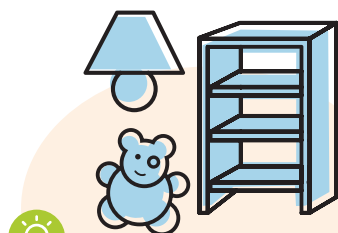


Métaux, bois, encombrants, mobilier

### Bon à savoir

- Longueur maximale d'un objet encombrant : 1,50m
- Poids maximum de l'objet : 50kg
- Volume maxi : 1m<sup>3</sup> par foyer et par collecte.

### AVANT DE JETER



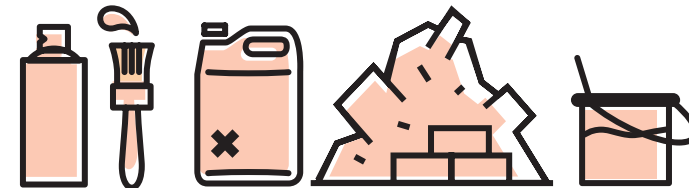
Donnez, troquez,  
Pensez au réemploi !



Les déchets d'équipements  
d'ameublement (DEA) doivent  
être déposés en priorité en  
déchèterie pour être valorisés !

**éco-mobilier**  
LES MEUBLES ONT UN NOUVEL AVENIR

### ✗ NE SONT PAS COLLECTÉS



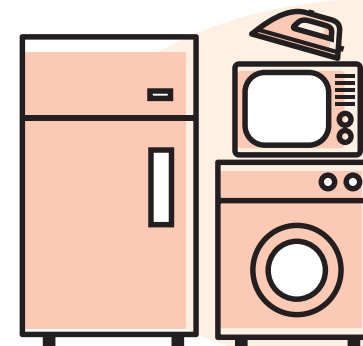
- les gravats
- les produits dangereux (peinture, solvants, diluants)
- tous les appareils électriques



### Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)

(appareils à piles ou sur secteur)

Pensez à rapporter  
votre ancien appareil au  
magasin. Votre revendeur a  
l'obligation de le reprendre !



À APPORTER À  
LA DÉCHÈTERIE



**Eco-systèmes**

**Caenlamer**  
NORMANDIE  
COMMUNAUTÉ URBAINE